

Année académique 2024 - 2025

Département de l'Education et du Social

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél: +32 (0) 67 55 47 37 Fax: +32 (0) 67 55 47 38 Mail: edu-braine@helha.be

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél: +32 (0) 69 67 21 00 Fax: +32 (0) 69 67 21 05 Mail: edu-leuze@helha.be

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél: +32 (0) 71 43 82 11 Fax: +32 (0) 71 47 28 19 Mail: edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 74 Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation 3.2							
Ancien Code	PEGN3B74SN	Caractère	Obligatoire				
Nouveau Code	XESB3740						
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2				
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h				
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Jean-Pol LAUWENS (jean-pol.lauwens@helha.be) HELHa Loverval Eveline ZUANON (eveline.zuanon@helha.be)						
Coefficient de pondération		10					
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement familiarisera les étudiants aux concepts clés relatifs à la pédagogie différenciée. Il permettra aux étudiants de comprendre l'évolution de la différenciation pédagogique et son intérêt dans les classes du secondaire. Cette unité d'enseignement a pour finalité de mener l'étudiant à concevoir, créer, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 6 Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
 - 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- Compétence 7 Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
 - 7.4 Pomouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, les étudiants seront capables de mettre en avant des pistes d'actions pour gérer l'hétérogénéité au

sein des classes, d'introduire de la différenciation pédagogique au sein de leurs pratiques.

- * de maitriser les différents concepts abordés aux cours;
- * de mettre en pratique les principes et stratégies de différenciation dans leur pratique professionnelle;
- * se créer un inventaire de stratégies pour intervenir de façon différenciée en tant gu'enseignant.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGN3B74SNA Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection 15 h / 1 C

des difficultés d'apprentissage et leur remédiation

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGN3B74SNA Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection 10

des difficultés d'apprentissage et leur remédiation

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).



Année académique 2024-2025

Département de l'Education et du Social

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél: +32 (0) 67 55 47 37 Fax: +32 (0) 67 55 47 38 Mail: edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation							
Ancien Code	6_PEGN3B74SNA	Caractère	Obligatoire				
Nouveau Code	BESB3741						
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2				
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h				
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be)						
Coefficient de pondération		10					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

2. Présentation

Introduction

Le cours familiarisera les étudiants aux concepts clés relatifs à la pédagogie différenciée. Sensibilisation aux différents troubles d'apprentissage spécifiques (TAS) et aux types de handicaps.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Inscrit dans une logique de lutte contre l'échec scolaire, ce cours a pour but d'amener les étudiants-stagiaires à introduire de la différenciation pédagogique au sein de leurs pratiques en prenant en considération l'hétérogénéité des élèves, et leurs besoins spécifiques.

Définir ce qu'on entend par chaque trouble, maladie, handicap,... Expliquer les interventions à privilégier pour chacun d'eux.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Acte d'apprendre - Leviers et freins à l'apprentissage - Différenciation pédagogique - Remédiations.

Troubles d'apprentissage (cognitifs, psychologiques): dyslexie, dysorthographie, dysphasie, dyspraxie, bégaiement, déficience intellectuelle, troubles du comportement, troubles de l'attention, hauts potentiels, enfant malade...

Notions d'orthopédagogie - Enseignement spécialisé - Intégration/inclusion.

Mise en oeuvre de la différenciation pédagogique. Prise en charge des élèves en difficulté. Pratiques de terrain, outils, méthodes qui contribuent à rendre les élèves "acteurs". Evaluation des apprentissages dans un tel contexte.

Démarches d'apprentissage

Analyse de séquences observées ou prestées dans toute classe mettant en œuvre cette démarche et interview des maitres de stage sur leurs pratiques.

Travaux de recherche à propos des différentes facettes du cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

Echanges (corrections, réponses aux questions, aides..) possibles en fonction des demandes et besoins des étudiants.

Sources et références

GILLIG, J.-M. (2001, 2e éd.). Les pédagogies différenciées. Origine, actualité, perspectives. Bruxelles : De Boeck.

GILLIG. I.-M. (2001). Remédiation, soutien & approfondissement à l'école. Paris : Hachette.

GOUPIL, G. (2007, 3e éd.). Les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Montréal : G. Morin.

GUILLOUX, R. (2009). L'effet domino « DYS ». Montréal : Chenelière Education.

HUME, K. (2009). Comment pratiquer la pédagogie différenciée avec de jeunes adolescents ? Bruxelles : De Boeck.

REID, G. (2010). Enfants en difficulté d'apprentissage. Intégration et styles d'apprentissage. Bruxelles : De Boeck. SIAUD-FACCHIN, J. (2006). Aider l'enfant en difficulté scolaire. Paris : Odile Jacob.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents, notes de cours, Powerpoint, vidéos.

4. Modalités d'évaluation

Principe

100% Evaluation sur base du travail journalier > Recherches, démarches actives, vidéo(s) et échanges lors du second quadrimestre. La non-présentation d'une partie (en fonction des consignes données) entraine la mention "pas présenté".

Mêmes modalités d'examen -100% de l'évaluation sur base du travail effectué : démarches actives, vidéo, animationau troisième quadrimestre

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	100		
Période d'évaluation					Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).